

**ECOLE ELEMENTAIRE ROQUELAURE**  
**Rue Jules Ferry**  
**41310 Saint-Amand-Longpré**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE**  
**DU 20 MARS 2012**

Présents : Enseignant : Madame Delpech  
Madame Benali  
Madame Barlatier  
Madame Rousseau  
Monsieur Pousse  
Madame Salze

AVS : Madame Cugnet  
Madame Pinon

Parents d'élèves : Madame Bureau  
Madame Magny  
Madame Rénier  
Madame Robert

Représentants du SIVOS : Monsieur Dufour  
Monsieur Huet

DDEN : Madame Caron

Excusés : Monsieur Beauchamp  
Madame Amato  
Madame Pasnon  
Madame Dallay  
RASED (Madame Barillon et Monsieur Faduilhe )  
Madame Diguët  
Madame Grivet  
Madame Drouault

**1. Désignation d'un secrétaire de séance**

Madame Bureau

**2. Les effectifs**

181 élèves sont actuellement présents dans l'école répartis en 7 classes.

26 élèves partent en 6ème à la rentrée prochaine et 40 CP sont attendus.

195 élèves sont donc prévus pour la rentrée de septembre 2012 sans espoir d'ouverture d'une nouvelle classe étant donné que l'effectif par classe ne dépassera pas les 29 élèves.

L'année 2012-2013 va voir la mise en place d'une classe double niveau Grande section/CP , qui sera gérée par l'école maternelle. L'organisation de cette classe reste à définir et des réunions entre les différents protagonistes sont prévues avant juin.

Étant donné le déménagement prévu dans la nouvelle école à la rentrée 2012, une proposition de fusion (une seule direction) entre les écoles maternelle et élémentaire a été proposée, celle-ci a été refusée par l'ensemble du corps enseignant ainsi que du SIVOS. Madame Picot Grandjean (Inspectrice d'Académie) s'est rangée à cette décision.

### **3 . Bilan financier du 1er trimestre, crédits de fonctionnement**

La coopérative scolaire est créditrice d'environ 5000 euros.

A noter que le marché de Noël du mois de décembre 2011 a rapporté 600 euros.

### **4 . L'aide aux élèves en difficulté**

Le RASED ( Maître E + Psychologue scolaire) : Il aide actuellement 21 élèves.

L'aide personnalisée bénéficie à 29 élèves.

Les 2 AVS accompagnent chacune 2 élèves ; il est à noter que leur contrat se termine fin juin 2012 et que l'on ne sait pas si ils seront renouvelés à la rentrée 2012.

### **5 . Évaluations départementales en CP**

Il s'agit de la deuxième phase d'évaluation (qui en compte trois).

L'ensemble des élèves de CP totalisent 70% de réussite globale .

Les évaluations portent sur le français et sont divisées en 4 compétences:

\_Savoir écrire (exercice difficile faisant suite à un exercice de la 1ere phase) : 43,3% de réussite.

\_Savoir lire: \_ Identifier les sons: 82,3% de réussite.

\_ Faire des correspondances entre l'oral et l'écrit : 82,6% de réussite.

\_ Compréhension : 87% de réussite.

Il est à noter que le support des évaluations est de très mauvaise qualité ce qui nuance les résultats.

Le processus des évaluations va tout de même être mené jusqu'au bout mais les enseignants se posent la question d'y participer ou non l'an prochain.

### **6 . Évaluations nationales CE1 et CM2**

Il s'agit d'évaluations obligatoires qui permettent de dresser un bilan des acquis de fin de cycle 2 (CE1) et fin de cycle 3 (CM2).

Elles sont prévues pour fin mai début juin.

Les supports d'évaluations sont nominatifs et celles ci se déroulent sur 1 semaine . Elles portent sur les compétences en mathématiques et en français.

Suite aux évaluations de CM2, une commission (composée des Professeurs des écoles, de la principale du collège, des professeurs de mathématiques et de français, ainsi que de l'Inspectrice de l'Éducation Nationale), sera mise en place afin de permettre aux Professeurs des écoles de présenter les élèves en difficulté (comportement ou acquisitions).

Cette commission se réunira à trois reprises: - mi juin afin de mettre en place les stratégies

d'accueil les mieux adaptées aux élèves.

-en novembre afin de vérifier que les adaptations ont bien été mises en place.

-en juin suivant afin de faire un bilan à 1 an.

### **7 . Actions pédagogiques et projets réalisés et à venir**

- Un rallye mathématique est prévu avec les CM2 et les 6eme afin de favoriser la liaison avec le collège.

- Une visite du collège sera proposée aux familles de CM2 fin juin.
- Le vendredi 30 mars après midi aura lieu le carnaval. Un défilé dans les rues de Saint Amand sera suivi d'un goûter. Les parents ont été invités à y participer en apportant gâteaux ou boissons et/ou à se joindre au défilé et au goûter mais il est à noter peu de retours pour le moment.
- 15 mai 2012 : CROSS de l'école élémentaire, qui représente un investissement d'environ 300 euros (logistique, médailles ...).
- CM1/CM2 : Projet astronomie mené sur 4 journées dont 1 mercredi (7,9,11 et 14 mai), avec des intervenants de l'observatoire de Tauxigny. Une veillée nocturne d'observation est prévue à l'école. Une subvention du CG d'Indre et Loire a été allouée à hauteur de 1000 euros, reste à pourvoir environ 800 euros + 500 euros de transport. La participation des parents n'a pas encore été définie.
- 24 et 25 mai est prévue une sortie au Futuroscope pour les élèves de CM1/CM2 et CE2/CM1. Une participation a été demandée aux parents. Un spectacle préparé par les élèves aura lieu mi juin afin de financer aussi cette sortie.
- Projet de sortie au Musée de Vendôme pour les CP et les CP/CE1.
- Projet de sortie aux archives départementales de Blois ainsi qu'au Château pour les CP.
- CE1/CE2 : Projet en partenariat avec la maison de retraite pour travailler sur l'école d'autrefois ( Échange de questions, travail sur les objets...)
- Décloisonnement Grande section de maternelle /CP.

**Il est rappelé que les sollicitations diverses faites aux familles ont pour but de financer des projets et des sorties. Ceux-ci permettent une ouverture au monde et enrichissent le parcours scolaire des élèves.**

**L'absence de rentrée d'argent dans les caisses de la coopérative scolaire compromet considérablement les différents projets (sorties culturelles, piscine pour les cp.....)**

- 16 juin 2012 : Fête des écoles. L'équipe enseignante se pose la question de sa participation cette année.

## **8. Le LOTO de l'école**

Le LOTO prévu le 14 avril 2012 est **annulé** en raison du grand nombre de réponses négatives de la part des parents. L'équipe enseignante, qui avait déjà beaucoup investi pour ce loto, fait part de sa grande déception. En effet ce loto aurait permis une rentrée d'argent pour la coopérative scolaire.

## **9. Questions diverses**

- L'équipe enseignante indique au conseil qu'elle se sent de plus en plus sous pression. Cet état de fait est provoqué par différentes causes : Les parents sont de plus en plus présents dans l'école pour remettre en cause les choix pédagogiques et les méthodes des enseignants qui se voient fréquemment manquer de respect en présence des élèves. Les punitions sont de plus en plus souvent remises en cause.

Les élèves sont de moins en moins respectueux vis à vis des adultes, et font usage entre eux de langage violent voire ordurier. Certains élèves semblent n'avoir que peu conscience de leurs propos lorsqu'ils sont repris par les enseignants.

Les enseignants rappellent qu'ils font toujours l'effort de donner un sens à la punition et d'expliquer celle-ci.

Seule une minorité d'élèves est concernée par ces problèmes mais cela a une influence néfaste sur l'ambiance générale de l'école.

- Les parents d'élèves font état de conflits récurrents entre le personnel de cantine et certains élèves. Le SIVOS rappelle qu'il s'agit de personnel difficile à recruter au vu des horaires de travail. L'ensemble des personnes présentes cherchent des pistes de solution mais ceci est délicat étant donné que les personnes mises en causes ne sont pas présentes au Conseil d'École. Les membres du SIVOS sont toutefois attentifs aux réflexions émises.

- Les parents demandent à être mieux informés des différents intervenants et remplaçants dans les classes ainsi que des décroisements (par le biais du cahier de liaison par exemple).

- Déménagement dans la nouvelle école : Un courrier va être fait à Madame Fortin (Inspectrice de l'Éducation Nationale) par Mesdames Barbosa et Benali afin de demander à être déchargé des classes les 3 derniers jours d'école pour pouvoir commencer le déménagement.

Les parents demandent à être tenus au courant le plus tôt possible des dates de déménagement afin de pouvoir répondre positivement aux sollicitations.

Le SIVOS déclare que les classes situées dans les deux algécos (CE1 et CE1/CE2) seront déménagées dès le 30 juin et 1er juillet afin d'économiser des frais de location, les parents volontaires et disponibles seront les bienvenus.